

## Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (H/F)

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile Entraide Familiale a vocation à répondre aux difficultés quotidiennes liées au maintien à domicile !

Vous avez pour vocation d'aider les personnes en difficultés ?

Vous souhaitez intégrer une équipe dynamique possédant des valeurs humaines ?

Venez nous rejoindre pour qu'ensemble nous accompagnons nos aînés, les familles en difficultés ainsi que les personnes en situation de handicap.

Nos usagers ont besoin de vous pour être soutenus dans l'accomplissement des gestes essentiels de la vie quotidienne.

### Les missions du technicien de l'Intervention Sociale et Familiale

Il apporte un soutien éducatif, technique et psychologique dans les actes de la vie quotidienne et dans l'éducation des enfants et accompagne la famille pour qu'elle retrouve son autonomie. Il mène une action sociale préventive qui est le plus souvent réalisée au domicile ou dans le cadre d'actions collectives. Il favorise l'insertion des personnes et le maintien dans leur environnement et apporte un soutien à la fonction parentale.

### Les principales activités du technicien de l'Intervention Sociale et Familiale

- ▶ Développer la dynamique familiale.
- ▶ Soutenir la fonction parentale.
- ▶ Accompagner la famille dans son quotidien.

### Les conditions d'accès

**Diplôme exigé** : Diplôme de TISF, moniteur éducateur, BTS ESF ou EJE.

- ▶ Qualités relationnelles et capacité d'écoute,
- ▶ Capacité d'organisation et d'autonomie,
- ▶ Discrétion.

### Informations contractuelles

<b>Contrat :</b>	<input type="checkbox"/> CDI	<input checked="" type="checkbox"/> CDD	Date de début : immédiatement
<b>Rémunération horaire :</b>	Selon convention collective Branche de l'Aide à Domicile, reprise ancienneté et expérience		
	<b>Durée du travail :</b> 30h/semaine		
<b>Secteurs d'intervention :</b>	CDA de La Rochelle et CDA de Saintes		
	Indemnités kilométriques conventionnelles : 0,35€/km / Temps de déplacement rémunéré / Indemnités accompagnement des personnes : 0,50 €/km		
	<b>PERMIS + VEHICULE EXIGE</b>		
<b>Organisation du travail :</b>	Planning mensuel / 2 jours de repos hebdomadaire + une demi-journée d'indisponibilité / Téléphone professionnel / Formations / Mutuelle (Comité d'Entreprise CSE)		

**Déposer une candidature à l'attention de Monsieur Nicolas ERIAU**

Par courrier : 5 Rue du Bois d'Huré, 17140 LAGORD // Par mail : [neriau@udaf17.fr](mailto:neriau@udaf17.fr)